

# Acquérir les bases en urbanisme réglementaire

## Formation courte

L'objet de l'urbanisme est très vaste, et serait pratiquement sans limite, à en croire l'article L.110 du Code de l'urbanisme. Le droit joue donc un rôle capital dans cette activité, notamment en matière de planification des prévisions, d'urbanisme opérationnel et d'autorisations d'urbanisme.



REF. 002 01

### NIVEAU : initiation

#### PUBLIC CONCERNÉ ↓

Tout Public  
Professionnels de l'immobilier ; Juristes ou techniciens récemment nommés au sein d'un service urbanisme et aménagement

#### COMPÉTENCES VISÉES ↓

Définir et comprendre le cadre réglementaire ainsi que le rapport des normes d'urbanisme ; Identifier les instruments clés utilisés en urbanisme

#### PRÉREQUIS ↓

Aucun

#### OBJECTIFS ↓

Appréhender le contexte de l'urbanisme (son développement historique, son positionnement actuel) ; Définir et comprendre l'articulation des règles entre elles ; Maîtriser les instruments et les procédures de bases

#### MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT ↓

Apports théoriques, illustration par l'exemple ; Etude de cas pratiques ; Echanges d'expériences professionnelles

Séances de formation en salle ; Support théorique remis aux stagiaires ; Exposé théorique sur vidéoprojecteur ; Illustration par l'exemple ; Etudes de cas concrets

La formation sera assurée par Mme THEUIL, formateur certifié ICPF&PSI

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET/OU SUIVI ↓

Questionnaire sur l'atteinte des objectifs, la qualité de la formation et de l'intervenant

Feuille de présence émargée par les stagiaires par demi-journée ; Attestation de suivi

QCM – Etudes de cas corrigées par le formateur - Mises en situation

DURÉE : 14h (2 jours)

COÛT : 1 000 €

CONTACT : +33 6 33 94 24 84

COURRIEL : [contact@themainformations.com](mailto:contact@themainformations.com)



Petit-déjeuner d'accueil et repas du midi offerts

## PROGRAMME DE FORMATION

### 1/ L'urbanisme réglementaire

- Contextualisation
- L'organisation de l'urbanisme réglementaire : règles étatiques/ règles décentralisées ;
- Le rapport entre les différentes normes d'urbanisme

### 2/ L'urbanisme individuel

- Les certificats d'urbanisme : CU "A" et CU "B"

*Analyse de documents*

- Les autorisations d'urbanisme : déclarations préalables de travaux, autorisations de construire, d'aménager et de démolir

*Cas pratique*

### 3/ Focus sur quelques points particuliers d'urbanisme opérationnel

- Les droits de préemption et actions foncières de protection
- Les ZAC

*Echanges d'expériences – Questions diverses*

### 4/ Exercice de synthèse : mise en situation professionnelle

---